Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'INTERIEUR
ET DE L'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE

ministère
éducation
nationale
enseignement
supérieur
recherche

LES POMPIERS JUNIORS

Présentation Colonel Jean-Pierre CARON
Directeur Départemental Adjoint
SDIS ESSONNE

École ouverte

Mars 2006

- A l'origine cette opération s'est inscrite dans un projet regroupant des aspects **éducatifs, sociologiques et ludiques**.

Les objectifs

- Regrouper des partenaires permettant aux jeunes d'intégrer notamment la **notion d'engagement.**

- Créer, une **dynamique citoyenne** dans le cadre du dispositif «école ouverte» dans les établissements de l'éducation prioritaire et plus particulièrement les collèges labellisés «ambition réussite».

- Renforcer **le lien social** entre les élèves et les acteurs de la vie locale par la découverte de l'activité des sapeurs-pompiers

Agir en faveur des jeunes :

- **Citoyenneté :** susciter des réflexes en matière de sécurité civile.
- **Responsabilisation :** promouvoir des « nouvelles pratiques » en leur confiant des missions valorisantes
- **Dialogue :** faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers dans certains quartiers.
- **Perspective :** favoriser les recrutements locaux du SDIS

Le projet se concrétise par :

- une **formation concrète** des équipiers : les « pompiers juniors »
- un **engagement actif** dans les activités de prévention des risques dans les établissements scolaires (exercices, forum..)
- une **assistance fonctionnelle** des sapeurs pompiers (Accueil des moyens, secourisme…)

A titre d'exemple en Essonne,

Le dispositif est placé sous l' autorité :

- du Préfet
- de l'inspecteur d'académie, directeur

des services départementaux de l'éducation nationale

- du Président du Conseil Général
- du Président du Conseil d'administration du SDIS

« Les acteurs du partenariat »

- le « proviseur vie scolaire » de l'inspection académique
- le directeur du SDIS et les formateurs spécialisés
- les chefs d'établissement, les enseignants, les membres de l'éducation nationale et les élèves
- le Président de l'union départementale des SP
- les partenaires publics et privés

CONSTITUTION DES EQUIPES

4 principes généraux

- ☐ **Mixité** : filles-garçons/parité si possible
- ☐ **Public ciblé** : 24 élèves (dont JSP éventuellement)

  - collèges : répartis de la sixième, la cinquième à la quatrième

  - lycées : répartis de la seconde à la première

- ☐ **Référents « Adultes »** de l'établissement scolaire

  - Membres de la communauté éducative enseignants, vie scolaire, infirmière, assistante sociale, ATOS,

  - Parents d'élèves

- ☐ **Référents « Sapeurs-pompiers »** du centre de secours

  - Officier, chef de Centre ou adjoint

  - formateurs si possible animateurs de sections de JSP

L'échéancier annuel réalisé en Essonne

⇨1er Etape : avril

- Prise de contact entre les partenaires
- Étude du projet éducatif
- Élaboration de la procédure
- Signature de la convention cadre départementale

⇨2em Etape : mai/juin

- Information dans les établissements
- Choix des établissements retenus
- Signature des conventions locales de partenariat
- Constitution des équipes d'encadrement
- Constitution des groupes d'élèves (24 maxi par site) après

  - entretien de motivation
  - contrôle de l'aptitude à la pratique du sport validée par un certificat médical et tests sportifs

⇨3em Etape : juillet/août

- Formation des équipiers (stage de 40 heures)

⇨4em Etape : septembre

- Mise en place des équipes dans les établissements
- Établissement d'un calendrier de travail sur l'année scolaire

⇨5em Étape : courant de l'année scolaire

- Suivi des actions par les binômes d'encadrement

PROGRAMME DE FORMATION

- ① **LE SECOURISME**

  - Formation à l'AFPS (délivrance de l'attestation)

- ② **PREVENTION CONTRE L'INCENDIE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES**

  - Les principes de prévention et de prévision
  - Les moyens constructifs et fonctionnels

- ③ **L'EXTINCTION DES INCENDIES**

  - La connaissance de l'incendie
  - Utilisation des moyens de secours (extincteurs, RIA…)

- ④**L'ACTION DES SAPEURS-POMPIERS**

  - Connaissance du milieu professionnel
  - Visite d'un centre d'incendie et de secours
  - Conduite d'exercices d'évacuation
  - Mise en œuvre de plans de secours (Accès, regroupement des élèves…)

MISSIONS DEVOLUES

① **Relais dans l'établissement auprès des autres élèves**

- Sensibilisation sur les sujets relatifs à la sécurité
  - Retour d'expérience …
  - Prévention des accidents domestiques

- Présentation dans les journées « portes ouvertes », les forums ….
  - Secourisme
  - Lutte contre les incendies
  - Prévention dans les établissements scolaires

② Participation à la sécurité de l'établissement

- Aide à la préparation des exercices d'évacuation
- Vérifier les équipements de sécurité incendie
- Participer aux réunions du CHS

③ Intégration à l'équipe de premier secours

- Participer à la tenue d'un poste de secours
- Réaliser les premiers secours avec l'infirmière scolaire
- Accueillir et guider les sapeurs-pompiers

BILAN FINANCIER

- Environ 300 € par élève formé
  - Les frais de formation (42%)
  - Le matériel et l'équipement groupe (31%)
  - L'équipement individuel (27%)

- Budget cofinancé par l'enveloppe « École ouverte » de l' Education nationale, le SDIS, le Conseil Général, les communes et les autres partenaires publics ou privés

Bilan 2003/2005 et prévisions 2006

2003 - Expérimentation en Essonne

- 4 établissements
- 54 élèves formés)

2004

- 7 établissements
- 144 élèves formés

2005

- 7 établissements
- 229 élèves formés

en Ile de France Hors Essonne)

2005

- 21 établissements
- 271 élèves formés

2006 prévisions

- 14 établissements
- 331 élèves formés

2006 prévisions

- 46 établissements
- 621 élèves formés

Soit : 60 établissements
952 élèves impliqués

Au plan individuel

- Modification du comportement (écoute, discipline, relationnel…)
- Intérêt manifeste et immédiat (l'apprentissage pratique et utile…)
- Participation active (appartenir et tenir un rôle dans une équipe….)
- Assiduité et respect (présence effective, et reconnaissance réciproque…)
- Adaptation nécessaire et enrichissante (se connaître et s'apprécier…)
- Inscriptions aux JSP

Au plan collectif

- Reconnaissance dans l'établissement
- Suivi mensuel assidu
- Respect des missions données
- Baisse notable des actes de dégradation ou d'incivilité

- Amélioration des contacts dans certains quartiers
- Intérêt pour le volontariat et le métier de SP

CONCLUSIONS

- Première expérience très positive
- Donner une dynamique d' ensemble au projet
- Définition d'un cadre juridique national
- Faire connaître ce dispositif sur l'ensemble du territoire
- Organiser un partenariat institutionnel et/ou privé et formaliser le financement des ces actions

- Intégrer le modèle dans un dispositif plus large débouchant sur une validation des acquis d'expérience (de collège à lycée, de pompier junior à jeune sapeur pompier et/ou à pompier volontaire)

- Promouvoir une évolution possible vers la mise en œuvre d'un projet professionnel (bac pro…) orienté vers les métiers de la sécurité